



recours contre avocat - la procédure à suivre

Par **myrlou**, le **21/08/2009** à **12:11**

bonjour,

En septembre 2006, j'ai fait appel à une avocat afin de recuperer une reconnaissance de dette d'un montant de 12000 euros auprès de mon ex compagnon. l'avocate a présenté une injonction de payer au TI qui ne l'a pas retenue. (elle devait en théorie etre présenté au TGI) Devant le refus de réponses malgré le paiement des honoraires de cette avocate, J'ai changé d'avocate et pris une autre a qui j'ai expliqué mes difficultés y compris avec son prédécesseur, elle a également présenté mon dossier au TI mais n'a rien fait j'ai du moi même écrire une lettre explicative au juge. l'injonction est passée mais après un report de l'avocate qui a permis à mon ex compagnon de s'enfuir à l'étranger sans laisser d'adresse. On m'informe que le montant de 12000 aurait du être juger au TGI. dans ce cadre on me dit que je peux faire un recours auprès de l'avocat qui doit faire jouer son assurance pour m'indemniser. Laquelle et comment pouvez vous m'aider ? merci de votre réponse.